

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RAPPORT FINANCIER**

**31 MARS 2021**

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RAPPORT FINANCIER  
31 MARS 2021**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 3
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE** (l'« Institut »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

## ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mazars, S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal, le 3 mai 2021

---

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A111096

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

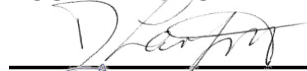
	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Formation continue	1 680 229 \$	3 727 255 \$
Formation professionnelle	1 097 238	1 195 426
Communication et services aux affiliés	534 480	462 202
Intérêts	67 541	93 479
	<b>3 379 488</b>	<b>5 478 362</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration (annexe A)	3 014 085	3 006 160
Frais de formation continue (annexe B)	211 443	480 731
Frais de formation professionnelle (annexe C)	357 757	386 947
Service des communications (annexe D)	644 924	1 028 816
Intérêts et frais bancaires	83 849	120 898
	<b>4 312 058</b>	<b>5 023 552</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(932 570) \$</b>	<b>454 810 \$</b>

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

BILAN  
31 MARS 2021

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	1 080 559 \$	794 974 \$
Débiteurs (note 3)	128 569	310 700
Frais imputables au prochain exercice	103 972	86 161
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	1 054 318	2 039 150
	2 367 418	3 230 985
<b>PLACEMENTS, AU COÛT</b> (note 4)	2 000 000	1 026 800
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 5)	51 419	57 267
<b>ACTIFS INCORPORELS</b> (note 6)	587 318	671 512
	5 006 155 \$	4 986 564 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	922 564 \$	828 713 \$
Produits reportés	1 726 220	867 910
	2 648 784	1 696 623
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON AFFECTÉ</b>	1 718 634	2 561 162
<b>INVESTI EN ACTIFS INCORPORELS</b>	587 318	671 512
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	51 419	57 267
	2 357 371	3 289 941
	5 006 155 \$	4 986 564 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 \_\_\_\_\_, administrateur


 \_\_\_\_\_, administrateur

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Investi en actifs incor- porels	Investi en immobili- sations cor- porelles	Non affecté	2021 Total	2020 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	671 512 \$	57 267 \$	2 561 162 \$	3 289 941 \$	2 835 131 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(932 570)	(932 570)	454 810
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	138 918	9 817	(148 735)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	(223 112)	(15 665)	238 777	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	587 318 \$	51 419 \$	1 718 634 \$	2 357 371 \$	3 289 941 \$



## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(932 570) \$	454 810 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 665	17 927
Amortissement des actifs incorporels	223 112	222 857
	(693 793)	695 594
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	1 116 481	(870 408)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	422 688	(174 814)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 817)	(3 016)
Acquisition d'actifs incorporels	(138 918)	(382 416)
Variation des placements	11 632	453 950
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(137 103)	68 518
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	285 585	(106 296)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	794 974	901 270
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	1 080 559 \$	794 974 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

## 1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les organismes sans but lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution. L'Institut est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### **Comptabilisation des produits**

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation et aux congrès sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'activité a lieu.

Les partenaires financiers sont enregistrés en produits reportés initialement et comptabilisés à titre de produits mensuellement selon la durée de l'entente.

Les produits d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

### **Apports reçus en service**

L'Institut reçoit des apports sous forme de services. Ces apports sont constatés à la juste valeur lorsqu'il s'agit de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû autrement être achetés par l'Institut.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**
**31 MARS 2021**


---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**
**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, taux et période suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux ou période</u>
Système téléphonique	Solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	Solde décroissant	20 %
Matériel informatique	Solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Site Web	Solde décroissant	30 %
Logiciels	Solde décroissant	30 %
Développement – Cours WEB exécutif	Linéaire	25 %
Développement – Cours WEB	Linéaire	25 %
Développement – Cours PFPI	Linéaire	25 %
Développement – Collection et CFP	Solde décroissant	30 %

**Ventilation des charges**

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

**Instruments financiers**
*Évaluation des instruments financiers*

L'Institut évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les placements dans des comptes épargne à terme sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des salaires à payer et des produits reportés.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers (suite)

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Institut détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Institut pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations de la direction se composent d'un budget annuel présenté et approuvé par le conseil d'administration, de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ainsi que de la provision pour créances douteuses.

## 3. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	101 156 \$	274 849 \$
Provision pour créances douteuses	(69)	(5 497)
	101 087	269 352
Intérêts courus à recevoir	27 482	41 348
	128 569 \$	310 700 \$

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

**4. PLACEMENTS, AU COÛT**

	2021	2020
Dépôt à terme échéant le 17 septembre 2021, 2,68 %	1 054 318 \$	1 026 800 \$
Dépôt à terme échéant le 25 septembre 2022, 1,00 %	1 500 000	-
Dépôt à terme échéant le 15 octobre 2022, 0,80 %	500 000	-
Dépôts à terme échus	-	2 039 150
	<b>3 054 318</b>	<b>3 065 950</b>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 054 318	2 039 150
	<b>2 000 000 \$</b>	<b>1 026 800 \$</b>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2021	2020
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Système téléphonique	38 753 \$	35 070 \$	3 683 \$	5 261 \$
Mobilier de bureau	127 489	101 848	25 641	32 052
Matériel informatique	95 463	74 372	21 091	18 632
Améliorations locatives	3 180	2 176	1 004	1 322
	<b>264 885 \$</b>	<b>213 466 \$</b>	<b>51 419 \$</b>	<b>57 267 \$</b>

**6. ACTIFS INCORPORELS**

			2021	2020
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Développement – Cours WEB	701 067 \$	359 744 \$	341 323 \$	345 767 \$
Logiciels	468 744	361 851	106 893	150 224
Développement – Collection et CFP	170 184	104 384	65 800	94 000
Site Web	166 857	121 054	45 803	50 779
Développement – Cours PFPI	57 553	40 520	17 033	26 362
Développement – Cours WEB exécutif	18 218	7 752	10 466	4 380
	<b>1 582 623 \$</b>	<b>995 305 \$</b>	<b>587 318 \$</b>	<b>671 512 \$</b>

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

**7. CRÉDITEURS**

	2021	2020
Comptes fournisseurs et charges à payer	808 082 \$	716 788 \$
Sommes à remettre à l'État	114 482	111 925
	922 564 \$	828 713 \$

**8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

- a) Les engagements pris par l'Institut en vertu de baux et mobilier de bureau totalisent 479 341 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	162 055 \$
2023	164 390 \$
2024	152 896 \$

- b) L'Institut s'est engagé en vertu d'un contrat d'hébergement et de support informatique à verser une somme de 34 609 \$. Les versements exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	31 947 \$
2023	2 662 \$

- c) L'Institut s'est engagé en vertu d'un contrat auprès de complexes d'hébergement pour une somme de 131 403 \$ pour l'organisation du congrès en septembre 2021.

- d) L'Institut s'est engagé en vertu d'un protocole d'entente avec « FP Canada » à verser une somme de 50 000 \$ exigible au cours du prochain exercice. L'entente est automatiquement renouvelée pour une durée illimitée après la période initiale, à moins d'une résiliation par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'au moins six mois.

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques et concentrations**

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'Institut gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur la performance opérationnelle et financière, conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Pour les autres créances, l'Institut évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

## 10. APPORTS EN SERVICES

L'Institut offre à un participant par cours d'être « agent de liaison ». En échange, ce dernier obtient un prix réduit de 550 \$ pour la formation (550 \$ en 2020). Ces opérations ont été comptabilisées à la juste valeur des produits cédés.

L'Institut a également conclu des ententes avec deux partenaires financiers. Chacun s'engage à fournir des placements publicitaires à l'Institut. Des revenus de partenaires financiers de 28 100 \$ (30 000 \$ en 2020) ainsi que des frais de publicité du même montant ont été comptabilisés.

## 11. COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 par l'Organisation mondiale de la santé a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui a des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers. Des nombreuses mesures ont dû être mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population.

L'Institut a mis en place des actions visant ses activités. Toutes les activités se tiennent en mode virtuel, les services aux membres et administratifs ont été maintenus à distance et toutes activités de promotion en présentiel ont été annulées.

L'incidence globale de ces événements sur l'Institut et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
<b>ANNEXE A - ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 201 330 \$	2 051 395 \$
Honoraires professionnels	246 868	285 699
Loyer	177 091	167 480
Déplacement et réunions	67 288	154 517
Amortissement des actifs incorporels	62 594	68 424
Télécommunications	56 315	49 462
Frais de bureau	55 894	58 834
Jetons de présence	41 957	50 176
Fondation pour la planification financière	25 000	25 000
Formation du personnel	21 509	35 947
Assurances	17 508	16 961
Amortissement des immobilisations corporelles	15 665	17 927
Bourses	14 890	9 957
Entretien et réparations	14 162	13 327
Mauvaises créances (recouvrées)	(3 986)	1 054
	<b>3 014 085 \$</b>	<b>3 006 160 \$</b>

**ANNEXE B - FRAIS DE FORMATION CONTINUE**

Amortissement des actifs incorporels	119 617 \$	102 960 \$
Enseignements et préparation	76 837	196 268
Location de salles et repas	10 625	149 580
Papeterie et impression	3 416	11 906
Déplacement	948	20 017
	<b>211 443 \$</b>	<b>480 731 \$</b>

**ANNEXE C - FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Enseignements et préparation	222 249 \$	163 323 \$
Amortissement des actifs incorporels	40 901	51 473
Papeterie et impression	34 035	54 036
Remise des diplômes	29 992	82 800
Location de salles et repas	27 432	24 081
Déplacement	3 148	11 234
	<b>357 757 \$</b>	<b>386 947 \$</b>



## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

---

	2021	2020
<b>ANNEXE D - SERVICE DES COMMUNICATIONS</b>		
Publicité et promotion	369 860 \$	526 582 \$
Frais de congrès	125 470	352 429
La Solution IQPF et La Cible	134 714	128 943
Dépliants promotionnels	11 880	16 336
Rapport annuel	3 000	4 526
	<hr/>	<hr/>
	644 924 \$	1 028 816 \$

---